



Royaume du Maroc  
Le Chef du Gouvernement

2 453 / 18



L'AGENCE DU SUD

Agence pour la Promotion  
et le Développement Economique et Social  
des provinces du Sud du Royaume

Laâyoune, le 17/12/2018

**MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT  
-RABAT-**

**Objet :** Prolongation de la durée d'exécution du Programme de Développement Territorial  
Durable des Provinces du Sud (POS).

**Monsieur le Représentant Résident,**

Le programme POS a connu depuis le premier trimestre 2018 une cadence de travail soutenue dans la réalisation et l'achèvement d'un grand nombre de projets inscrits dans les différents programmes de l'économie sociale au niveau de l'ensemble des provinces du Sud concernées. D'autres projets inscrits dans différentes conventions de partenariat sont cependant en cours de réalisation ou de lancement.

A cet effet, j'ai l'honneur de vous demander de prolonger la période d'exécution du programme POS d'une année au titre de l'exercice 2019. Ce délai nous permettra de mettre en œuvre les activités et projets en cours et d'atteindre les objectifs de développement fixés par le programme.

Par ailleurs, je vous informe que le comité de pilotage du programme POS sera tenu en janvier 2019 et sera l'occasion de se pencher sur la nouvelle phase du programme à la lumière des résultats de l'étude engagée à cet effet.

Veillez, agréer, **Monsieur le Représentant Résident**, l'expression de ma considération distinguée. ✓

Le Directeur de l'Agence pour  
la Promotion et Le Développement  
Economique et Social des  
Provinces du Sud du Royaume

Jabran REKLAOUI